

COMITE DIRECTEUR DU 14 JUIN 2017

A la maison des sports de Carcassonne.

Membres présents : Mmes Balancie Sabine, Bordères Noella, Laffont Karine, Pogam Jennifer, Mrs BOUBA Jérôme, Cano Christophe, Delalande Sébastien, Laffont Jean-Jacques, Masson Joël, Orbeck Lauritz.

Membre invité : Mr Nurit Gérard

Ordre du jour

- Lecture du dernier procès verbal
- Point sur les championnats de l'Aude de Castelnaudary et d'Alet
- Trésorerie
- Plan de développement
- Questions diverses

La réunion est présidée par le président Joël Masson.

La lecture est faite du dernier procès verbal du comité directeur d'avril. Adopté sans modification.

Le président demande de faire un point sur les compétitions des championnats de l'Aude Castelnaudary et d'Alet.

Pour Castelnaudary, la compétition s'organisera comme d'habitude. Tout est géré par le Club, chocolaines, croissants et café pour les officiels, apéritif offert aussi. En l'absence des entraîneurs de Castelnaudary pour cause de compétitions Mr Bouba gèrera la compétition sur place.

Pour Alet, une proposition est faite pour appeler les championnats de l'Aude des Jeunes Juniors et Séniors « **challenge Henri Gastou** ». Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Le challenge Henri Gastou récompensera les meilleures performances de chaque catégorie d'âge filles et garçons.

Mr Nurit propose que le comité invite la fille de Mr Gastou pour remettre ces récompenses. Les administrateurs approuvent cette proposition.

La demande de matériel à la mairie a été concluante puisque tout est à la disposition des organisateurs pour gérer la compétition (Tentes, chaises, sono, podium, plots de départs...). Le président et le comité directeur remercient chaleureusement Mme la Maire d'Alet pour l'accueil et les facilités accordées à l'organisation « du challenge Henri Gastou ».

Les lignes d'eau sont prêtées par le club de Limoux.

Toute l'installation se fera le matin même et tous les membres du comité directeur seront présents pour aider à installer. (Sauf les cadres techniques en déplacement à Tarbes ou à Massy).

Les officiels A qui seront présents sont Mme Bordères et Mr Laffont.

Il est demandé par le président que le meilleur accueil soit réservé aux officiels et aux parents. Les administrateurs décident d'offrir un apéritif aux autorités et aux officiels. Il sera préparé par le prestataire de la piscine.

En ce qui concerne la trésorerie, Mme Balancie fait un point sur le compte courant.

Ensuite, Mme Balancie signale qu'elle a fait un reçu à Mr Azam pour le remboursement des 200 €.

Longue discussion **sur le plan de développement** présenté par Mr Delalande et prévu sur quatre ans. Il sera remis en cause chaque année par les administrateurs. . Quelques corrections y sont apportées et sera présenté en assemblée générale de janvier 2018.

La séance est levée à 23h00, sans questions diverses, après une collation rapide offerte par chaque administrateur.

Karine Laffont
Secrétaire générale

Joël Masson
Président

